



Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Procès-verbal de la réunion du 9 janvier 2020

Ordre du jour :

1. Participation du Luxembourg à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)
2. Présentation de l'avant-projet de règlement grand-ducal relatif à la participation du Luxembourg à la Mission d'entraînement de l'Union européenne au Mali (EUTM Mali)

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Carlo Back, M. André Bauler, M. Dan Biancalana, Mme Stéphanie Empain, M. Georges Engel, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Georges Mischo, Mme Lydia Mutsch, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

M. Marc Baum, observateur délégué

Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. François Bausch, Ministre de la Défense
M. Henri Kox, Ministre délégué à la Défense
Mme Paulette Lenert, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

Armée luxembourgeoise

Lt Col Steve Thull, Lt Col Guillaume Schlechter

Ministère des Affaires étrangères et européennes

M. Gilles Feith, M. Tom Köller, Direction de la Défense
Mme Marie-Anne Marx, Direction de la Coopération au développement et de l'action humanitaire
M. Olivier Baldauff, Direction des Affaires politiques

Mme Rita Brors, Mme Fabiola Cavallini, Mme Elisabeth Funk, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Léon Gloden, membre de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

M. Eugène Berger, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding, M. David Wagner, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Sven Clement, observateur délégué

*

Présidence : Mme Stéphanie Empain, Présidente de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

M. Yves Cruchten, Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

*

Suite à la demande de M. Wiseler (CSV), les représentants du Gouvernement expliqueront, à l'issue des deux points figurant à l'ordre du jour, la position du Luxembourg concernant la situation actuelle en Iran et en Irak. Ce sujet est ajouté comme troisième point à l'ordre du jour.

1. Participation du Luxembourg à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)

Le Ministre de la Défense rappelle que le Luxembourg a pris un fort engagement au Mali en contribuant aux missions de l'Union européenne et des Nations Unies. Le rétablissement de la paix et de la sécurité au Mali constitue un enjeu majeur pour rétablir la stabilité dans la région du Sahel. Par ailleurs, le Mali est un pays cible de la Coopération au développement luxembourgeoise. La participation du Luxembourg à la mission MINUSMA se fera en premier lieu par la mise à disposition de capacités de transmission satellitaires GOVSAT, en utilisant une partie des 10% des capacités réservées au Gouvernement luxembourgeois.

La Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire souligne l'approche des « 3 D » (Diplomatie, Défense, Développement) du Gouvernement luxembourgeois et fait savoir qu'une partie de l'aide publique de la Coopération au développement au Mali est destinée à soutenir la force conjointe G-5 Sahel dans le domaine médical, ainsi que la mission civile européenne EUCAP Mali (à hauteur de 290000 euros). Par ailleurs, la Ministre fait savoir que la situation sécuritaire a un grand impact sur les projets de la Coopération au développement.

Vu l'étendue du territoire du Mali et la situation sécuritaire complexe, la coordination entre les différents acteurs (Forces maliennes, Force conjointe du G-5 Sahel, Forces françaises et missions de l'Union européenne respectivement des Nations Unies) s'impose. Il est donc important de disposer de moyens de communications adaptés. Le Luxembourg entend mettre à disposition de la MINUSMA des capacités de transmission satellitaires GOVSAT permettant de relier les secteurs régionaux au quartier général par un réseau sécurisé (MINUSMA Mission Secured Network, MMSN). Le personnel de

l'Armée luxembourgeoise est chargée de les mettre en œuvre. Des terminaux seront placés dans chacun des quatre secteurs et le terminal central à Bamako. La mise en place se fera par quatre militaires, la supervision et la maintenance tout au long de la mission par deux membres de l'Armée luxembourgeoise.

Débat

Les représentants du Gouvernement répondent aux questions et interventions des députés. Il peut en être retenu ce qui suit.

Les capacités satellitaires mises en place dans le cadre de la mission MINUSMA représentent 10% de la partie réservée au Gouvernement, soit 1% des capacités totales de GOVSAT, société détenue à 50% par l'Etat luxembourgeois et à 50% par SES. Actuellement, les capacités satellitaires utilisées par le Gouvernement atteignent presque les 10%. La commercialisation des autres 90% des capacités ne peut se faire selon le schéma « government to government », vu le caractère privé de la société. Dans le cas de demandes accrues dans le cadre de missions internationales respectivement de l'utilisation dans le cadre de la Coopération luxembourgeoise, la part destinée au Gouvernement peut être étendue si la société GOVSAT en décide ainsi. En ce qui concerne les autres 90%, le Gouvernement exerce une certaine influence de par le fait qu'il détient 50% des parts de la société privée.

Le fonctionnement des communications satellitaires peut être détérioré par des phénomènes climatiques tels que des orages de sable ou des périodes de pluie accrue. Le matériel choisi est adapté à résister à ces conditions. Par ailleurs, du matériel de rechange sera stocké à Bamako. Les personnes utilisant le réseau de communication seront également formées pour effectuer des travaux de maintenance. Une équipe de deux membres de l'Armée luxembourgeoise sera par ailleurs déployée en « standby » pour effectuer des travaux de maintenance plus importants si ceci s'avérerait nécessaire. Les coûts pour la période du 1^{er} février 2020 au 31 mars 2022 s'élèveront à 5 millions d'euros.

Vu la situation dangereuse au Mali et les attaques perpétrées par des groupes terroristes, il est précisé que tous les participants luxembourgeois à cette mission sont des militaires. Les transports d'un endroit à l'autre sont limités et ne se feront pas par voiture, mais par transport aérien. Les participants luxembourgeois ont la mission d'installer l'équipement technique de communication et ne participent pas à des opérations militaires proprement dites.

La durée du mandat fixé à l'avant-projet de règlement grand-ducal excède celle du mandat des Nations Unies. Elle prendra pourtant fin dans l'hypothèse où le mandat des Nations Unies ne serait pas renouvelé.

Les relations entre la mission MINUSMA et l'opération française Barkhane se situent au niveau du renseignement et de la communication réciproque des informations. Des terminaux transportables (« manpack ») seront mis à disposition des troupes opérationnelles. Les deux missions fonctionnent sous des commandements séparés.

Dans le domaine de la Coopération au développement, les services de GOVSAT pourraient répondre à des besoins identifiés par l'Union européenne comme prioritaires. Des services médicaux par exemple pourraient être fournis plus rapidement en mettant sur pied un système de communication digitale. Des potentiels existent aussi au niveau des Nations Unies ou d'autres acteurs. La Coopération luxembourgeoise soutient la Force conjointe du G-5 Sahel (Maurétanie, Tchad, Burkina Faso, Mali et Niger) en mettant à disposition du matériel médical.

Après discussion, les membres des deux Commissions donnent leur avis positif à la participation luxembourgeoise à la mission MINUSMA avec l'abstention de M. Goergen (Piraten).

2. Présentation de l'avant-projet de règlement grand-ducal relatif à la participation du Luxembourg à la Mission d'entraînement de l'Union européenne au Mali (EUTM Mali)

Le Gouvernement envisage la participation de l'Armée luxembourgeoise à la Mission d'entraînement de l'Union européenne au Mali (EUTM Mali) du 19 mai 2020 au 19 juin 2022 avec au maximum 27 militaires par rotation. Il s'agit d'une mission d'entraînement des forces armées maliennes à laquelle le Luxembourg participe depuis 2013. La mission a été établie en 2013 sur la demande du Mali. La mission englobe des activités de conseil, d'instruction et de formation avec le but d'assurer la transition des forces armées maliennes vers l'autonomie. Contrairement à la mission MINUSMA, il s'agit d'une mission non-exécutive. La mission compte au total 600 participants. Parmi le contingent luxembourgeois se trouvera un officier supérieur basé au quartier général à Bamako, deux sous-officiers basés à Koulikoro et deux sections de huit militaires chacune intégrées dans une compagnie pour contribuer à la protection des forces par le biais de drones dans un camp près de Koulikoro ou, en cas de besoin, dans des camps décentralisés. A partir de 2021, s'y ajoutera une équipe médicale et un analyste sous-officier basé à Bamako. Les coûts s'élèveront à 13,9 millions d'euros au total.

Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

M. Kartheiser (ADR) demande si la participation de l'Armée aux diverses missions internationales n'entrave pas le fonctionnement de l'Armée au Luxembourg. Il s'avère en réponse que selon l'Etat-major de l'Armée, les effectifs de l'Armée luxembourgeoise sont suffisants pour assurer toutes ces tâches. Selon le Ministre de la Défense, la participation à des missions internationales est importante pour l'image du Luxembourg.

M. Halsdorf (CSV) rappelle que par le passé, la norme était de ne déployer pas plus de 40 militaires luxembourgeois à des missions internationales.

Le Ministre de la Défense propose d'organiser une prochaine réunion pour présenter en détail toutes les missions internationales auxquelles l'Armée luxembourgeoise participe actuellement.

En réponse à des questions afférentes, il est précisé que 27 pays participent à la mission d'entraînement des forces armées au Mali, dont 22 Etats membres de l'Union européenne et 5 pays tiers. Les activités sont coordonnées par l'Etat-major de l'Union européenne. Les sections luxembourgeoises sont intégrées dans une compagnie espagnole, les langues véhiculaires étant le français et l'anglais. Les militaires concernés apprennent aussi la langue espagnole en tant que formation continue. Trois pelotons espagnols assurent la protection physique des installations, tandis que les militaires luxembourgeois donnent un appui (« combat support ») moyennant des installations techniques (caméras, drones). Ils seront équipés de cinq voitures « Dingo » adaptées à la mission et d'une dépanneuse blindée.

Après discussion, les membres des deux Commissions donnent leur avis positif à la participation luxembourgeoise à la mission EUTM Mali, avec deux abstentions de MM. Kartheiser (ADR) et Goergen (Piraten).

3. La situation actuelle en Iran et en Irak

Le Ministre de la Défense fait savoir que la situation se situe sur le plan politique et diplomatique et que les discussions sont tenues au niveau des Ministres des Affaires étrangères. En février 2020 se tiendra un Conseil de l'OTAN où le sujet pourrait également être discuté. Le Gouvernement luxembourgeois se prononce pour la désescalade. Une déstabilisation de la région aurait des conséquences néfastes au niveau global.

Il est précisé qu'un Conseil extraordinaire des Ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne aura lieu le 10 janvier 2020, de sorte qu'une réunion de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile a été convoquée pour le lundi 13 janvier 2020.

Quant à la question sur la résolution du parlement irakien demandant le retrait de toutes les troupes internationales de l'Irak, le Ministre répond que vu le risque imminent pour ce pays, des déclarations diverses ont été faites. Il sera à voir quelles incidences ces déclarations auront en pratique. La communauté internationale a intérêt à continuer la lutte contre l'IS sur place.

Luxembourg, le 9 janvier 2020

La Secrétaire-administratrice,
Rita Brors

La Présidente de la Commission de la Sécurité intérieure
et de la Défense,
Stéphanie Empain

Le Président de la Commission des Affaires étrangères
et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et
de l'Asile,
Yves Cruchten